

COMMISSARIAT DE POLICE

DE LA VILLE

D'ANTIBES

L'AN mil huit cent soixante-douze et  
et le premier du mois d'Octobre  
Nous, **BOUDHORS (Michel-Grégoire-Célestin)**, Com-  
missaire de Police à la résidence d'Antibes,

Constatons qu'aujourd'hui à neuf heures  
du Matin, Nous avons entendu un individu  
qui annonçait à haute voix la vente du journal  
*Le Phare du Littoral*, vente pour laquelle,  
Nous savions qu'il avait une autorisation de  
M. le Préfet des Alpes Maritimes, mais  
désirant Nous assurer s'il en était toujours  
possesseur, Nous l'invitâmes à nous l'exhiber,  
mais il Nous dit ne pas l'avoir sur lui &  
Nous promit de Nous la représenter le lendemain  
ce qui a été fait.

En Nous approchant de lui pour visiter  
une espèce de boîte en bois qu'il portait suspen-  
due à son épaule et qui contenait ses journaux,  
Nous nous aperçûmes qu'au fond de cette boîte,  
adroitement cachées par les journaux, se  
trouvaient plusieurs brochures et d'autres exem-  
plaires d'écrits politiques, qu'il colportait, et en  
les parcourant, Nous pûmes constater qu'une  
assez grande partie avait déjà été signalée  
par lettres de M. le Sous-Préfet (19 Décembre 1871  
16<sup>e</sup> Janvier 1872, 21 Juin 1872).

Aucun de ces exemplaires n'étant revêtus de  
l'estampille du colportage et agissant en vertu de  
la loi du 27 juillet 1849 (art. 16) Nous avons  
procédé à la saisie de ces opuscules.

Conduit à votre bureau de Police et  
interrogé, il a dit se nommer **Sausaigo, Louis**  
fils de Jean Baptiste, âgé de 16 ans, né à Marseille